



Litige avec une entreprise de pose de matériaux isolants

Par **circee62**, le **28/05/2012** à **17:49**

Bonjour,

Je sollicite votre avis concernant un litige qui m'oppose à une entreprise. Nous sommes deux familles rencontrant des difficultés suite à des poses de fenêtres et portes d'entrée. En effet, la pose a pour certains produits jusqu'à 6 mois de retard du à la réception de produits endommagés, d'erreur de commande ou de retard "indépendant de leur volonté". Les délais indiqués sur le contrat de 19 semaines maximum de pose après la signature sont largement dépassés. Que pouvons-nous faire? De plus, les mesures ont été mal prises & nous avons du changer d'appareil ménager, le cadre de la porte-fenêtre empêchant d'ouvrir l'appareil. Enfin, nous rencontrons des problèmes de communication avec cette entreprise qui ne rappelle pas. Une plainte est-elle possible? auprès de qui?

Merci d'avance
cdlt

Par **pat76**, le **29/05/2012** à **17:47**

Bonjour

Vous avez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception à l'entrepreneur dans

laquelle vous le mettez en demeure de mettre les travaux en conformité?